



La Tribune de V.M.E.H

NUMÉRO 4IBIS - OCTOBRE 2021

Chère amie, cher ami,

La pandémie qui nous frappe depuis plus de 18 mois a mis en sommeil les activités de notre association.

En fonction des possibilités qui nous étaient offertes, une reprise de contact a eu lieu le 30 juin 2021 dans nos nouveaux locaux, Maison des Associations, 3, Rue des Corroyeurs à Dijon.

Au cours de cette réunion, les décisions suivantes ont été prises :

- Assemblée Générale le 04 octobre 2021 à 15h00, Rue des Corroyeurs
- Pas de sortie amicale en 2021
- Les cadeaux de Noël seront assurés et leur préparation a été fixée au vendredi 03 décembre 2021
- La cotisation annuelle 2022 a été fixée à 20€, aucune cotisation n'étant à verser pour 2021.

Au cours de cette pandémie, les visites ont été interrompues. Actuellement, seul Auxonne peut accepter les visites des résidents.



La Tribune de V.M.E.H

NUMÉRO 41

MARS 2020

V.M.E.H.

1, Rue du Tillot
B.P. 32576
21025 DIJON Cedex
Tél : 03.80.30.67.77

SOMMAIRE

Editorial	Page 1
AG 2019	Pages 2 & 3
Salon des Seniors	Pages 3 & 4
Sortie amicale	Pages 4, 5 & 6
Bulletin Fédération	Page 7
Auxonne	Page 8
Cadeaux de Noël	Page 9
Dernière minute	Page 9
Résultats 2019	Page 10

EDITORIAL

À la suite de la suppression de l'Assemblée Plénière, il ne sera plus possible d'assurer la distribution de la Tribune. L'envoi par courrier se révélant trop onéreux, il n'y aura plus qu'un bulletin annuel, plus étoffé.

Les activités de VMEH n'ont pas beaucoup changé, mais il semble qu'un certain flottement existe dans son fonctionnement (peu de contacts, initiatives non définies, etc.). À suivre...

Il existe plusieurs sortes de souffrances : les maladies incurables chroniques, celles qui nécessitent des soins palliatifs ou de la rééducation, les divers handicaps. Il est alors nécessaire de personnaliser l'approche à l'égard du malade. En outre, à côté des malades, il y a une famille qui souffre.

C'est dans cette œuvre de réconfort que se situe notre service qui saura apporter un réconfort, un soutien, une sollicitude.

Vous ne pouvez pas guérir, mais vous pouvez apporter une attention qui peut conduire à un soulagement dans les inquiétudes et les interrogations que les malades peuvent ressentir.

Votre bénévolat est noble et doit être encouragé.
Bon courage à toutes et tous !

Bernard FRANÇOIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019

Elle a eu lieu le 29 mars 2019 dans la Salle Polyvalente de Champmaillot, en présence d'une cinquantaine de personnes.

M. le Président BEAL accueille les participants et fait part de 3 informations importantes :

- l'octroi à VMEH par la ville de Dijon du Prix de la Fraternité, récompensé par un chèque de 300 €uros.
- Ag2R a décidé de ne pas renouveler sa participation annuelle (perte de 600 €uros).
- La formation des nouveaux adhérents aura lieu Rue des Corroyeurs, à la Maison des Associations.

Il est ensuite passé à l'ordre du jour.

RAPPORT MORAL :

M. FRANÇOIS, Secrétaire Général, rappelle les événements qui ont marqué la vie de l'Association depuis l'A.G. du 06 avril 2018, à savoir :

- Participation au Salon des Seniors (les 22 et 23 mars 2018)
- Sortie amicale annuelle (Usine SEB, Musée du Pain d'Épice)
- Organisation d'une réunion FIDR le 11 septembre
- Semaine Bleue à Auxonne (exposition sur le Maghreb)
- Confection de distribution de 1800 paquets
- Création d'un site internet.

RAPPORT FINANCIER :

Présenté par M. MICHAUX, Trésorier. Le détail a fait l'objet d'un compte-rendu dans le Numéro 40 de la Tribune.

Il a ensuite été procédé au renouvellement des mandats des administrateurs.

Le Professeur BEAL nous a ensuite gratifiés d'une conférence passionnante sur « La révision de la loi relative à la Bioéthique ».

La révision de cette loi était prévue tous les 5 ans.

Depuis 2011, sa révision a été fixée tous les 7 ans en raison :

- de la longueur du processus d'élaboration des lois
- des avancées très rapides de la science.

Tous les domaines étudiés soulèvent de nombreuses questions :

Ex : Examens génétiques : Le droit de ne pas savoir
Prélèvements d'organes : Consentement présumé ou non ?
Prélèvement post-mortem ?

Les naissances :
Embryon humain :

PMA, etc.
Durée de conservation
Quid des surnuméraires ?
Recherches sur les embryons vivants

En résumé, cette loi doit répondre à de nombreux critères (trop ?) et doit prendre en compte

- ✿ Le respect de la gratuité du don, de la non-patrimonialité et commercialisation du corps humain.
- ✿ Le respect de la liberté et de l'autonomie de chaque personne, concrétisé par le besoin d'information sur les développements technologiques.
- ✿ Le respect du droit à la différence et la protection des plus faibles, vulnérables.
- ✿ L'égalité quant à l'accès aux soins, l'accompagnement des personnes porteuses de handicap, l'importance d'une réflexion sur ce que représente la dignité humaine.

Cette assemblée s'est terminée à 18h00 après le verre de l'amitié.

SALON DES SENIORS



La 6^{ème} édition du Salon Bien Vieillir en Côte d'Or, qui s'est tenu les 11 et 12 avril 2019 au Parc des Expositions de Dijon, a attiré près de 10 000 visiteurs cette année (9 000 en 2018). Au total, plus de 150 exposants, 60 associations, 25 conférences, 15 animations, 2 scènes ouvertes et un **job dating** (entretien d'embauche « express »).

C'était la 4^{ème} participation de notre association au Salon des Seniors.

Une bonne quarantaine de personnes ont montré de l'intérêt pour notre association VMEH, et se sont documentées.

Parmi les conférences qui ont été programmées, on peut citer :

- Bien dans sa tête, bien dans son corps.
- Musicothérapie en EHPAD – La dignité d'être.
- Bien dans votre assiette, bien dans votre corps.

Le parrain et la marraine étaient :

- ✓ Patrick Poivre d'Arvor, journaliste, animateur de télévision, de radio et écrivain français,
- ✓ Noëlle Châtelet, femme de lettres et sociologue française. Engagée dans la défense du droit d'avoir une fin de vie conforme à ses conceptions personnelles de dignité et de liberté.

Salon des seniors : la marraine et le parrain de la 6^e édition



Patrick Poivre d'Arvor. Photo DR



Noëlle Châtelet. Photo DR

■ Patrick Poivre d'Arvor

Journaliste, animateur de télévision et de radio, écrivain, l'homme est une figure incontournable du paysage audiovisuel, présentateur du journal télévisé de 20 heures sur Antenne 2 et TF1 jusqu'en 2008, mais aussi inspiration de "PPD" personnage central des Guignols de l'Info, sur Canal +.

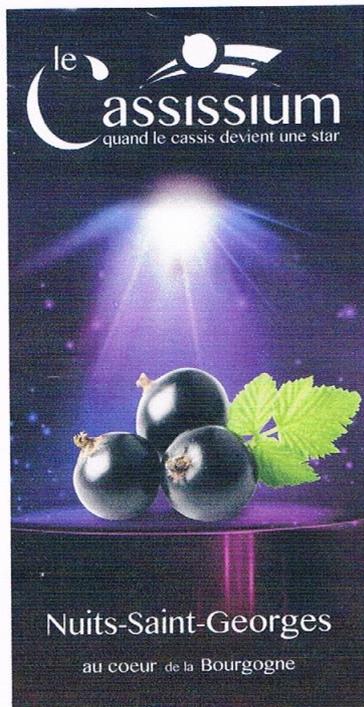
➤ Jeudi 11 avril, 16 h 15 : interview et séance de dédicaces.

■ Noëlle Châtelet

Femme de lettres et sociologue, présidente d'honneur de la Société des gens de lettres et présidente du comité de parrainage de l'Association pour le droit à mourir dans la dignité, elle milite pour l'assurance d'un accès universel aux soins palliatifs.

➤ Vendredi 12 avril, 11 heures : interview et séance de dédicaces ; 15 h 45 : lecteur et séance de dédicaces.

SORTIE AMICALE



Elle a eu lieu le 9 juillet, sous un soleil radieux.

Après un petit retard du bus, en route pour la Cassissium de Nuits-Saint-Georges. Une quarantaine de personnes participaient à cette sortie. La visite a duré un peu plus de 1h30 et était partagée en 3 parties :

- 1) Une présentation du cassis avec des jeux interactifs et des explications sur cette entreprise importante.
- 2) Un film très intéressant sur l'histoire du cassis.
- 3) La visite des installations de l'entreprise Vedrenne (100 personnes).

Notre guide nous a expliqué les ressources du cassis pour la parfumerie, la pharmacie, les boissons, etc. Parmi celles-ci, un mélange Suze-Cassis appelé « Fond de Culotte », parce que *le fond de culotte se s'use qu'assis (Suze-Cassis) !*

Après la visite, séance de dégustation appréciée et passage au magasin du Cassissium.

Puis, le bus nous emmène au Restaurant de la Côte d'Or à Nuits-St-Georges pour un déjeuner apprécié.

Au cours de ce déjeuner, M. HUGUET nous a gratifiés d'une bonne histoire et je ne résiste pas au besoin de vous la raconter...

« Un cadre parisien, en ayant assez de la vie parisienne, décide de s'installer en province. Il contacte l'un de ses amis qui habite Auxonne, lui faisant part de son intention de s'installer dans cette ville pour y créer un commerce de...clous ! Il fait remarquer à son ami que, chez Castorama, Bricodépôt et autres, les

emballages comprennent beaucoup plus de clous que nécessaire. Lui les vendra à la pièce...

Il demande à son ami de préparer avec un publiciste, une campagne de publicité et on voit bientôt fleurir à tous les endroits stratégiques de la ville, d'immenses affiches représentant le Christ en croix avec la légende : « Grâce aux clous ABC, il tiendra pour l'éternité ! ».

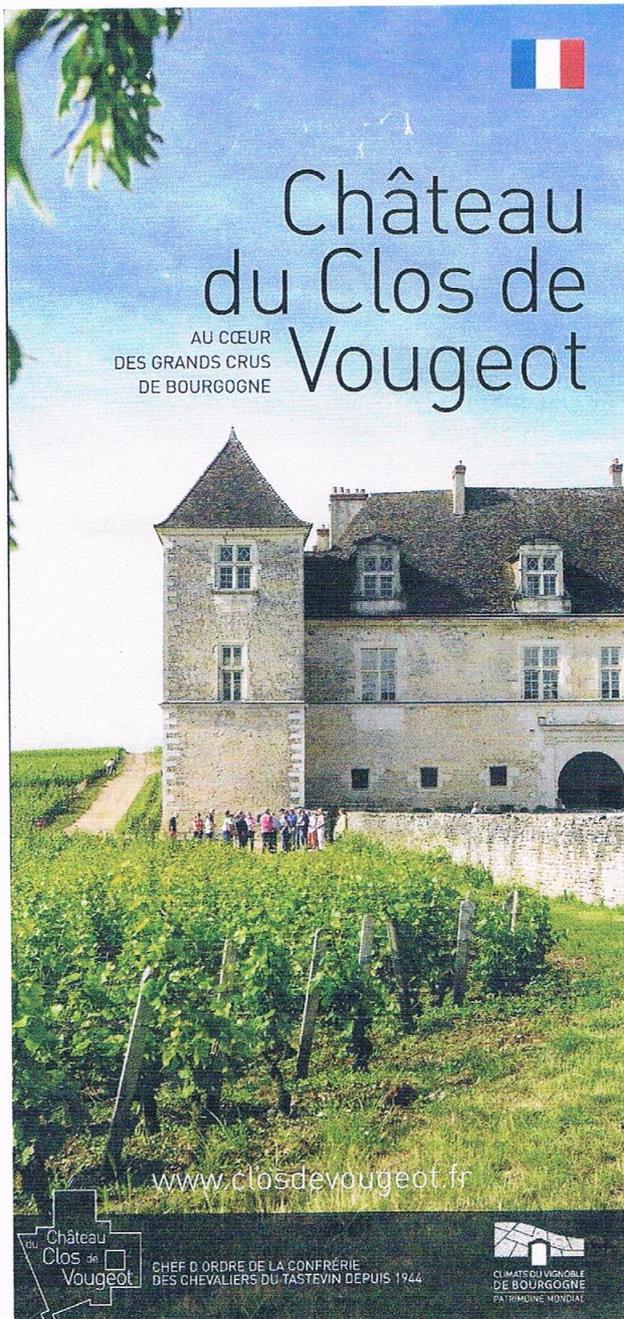
Bien entendu, les autorités religieuses le contactent pour lui demander de modifier cette campagne pas très...

« orthodoxe ».

Et son publiciste lui concocte une nouvelle affiche représentant la croix du Christ allongé par terre avec la légende : « Avec les clous ABC, il ne serait pas tombé ! »

L'histoire et le repas digérés, nous nous rendons au Château du Clos de Vougeot pour une visite avec guide accompagnatrice.

Elle est intarissable sur les Climats de Bourgogne, l'histoire du Clos de Vougeot qui commence en 1110 par la création d'un domaine entre Vosne-Romanée et Chambolle-Musigny, bientôt ceint d'un mur de 3km.



Château
du Clos de
Vougeot

AU CŒUR
DES GRANDS CRUS
DE BOURGOGNE

www.closdevougeot.fr

Château
du
Clos
de
Vougeot

CHEF D'ORDRE DE LA CONFRÉRIÉ
DES CHEVALIERS DU TASTEVIN DEPUIS 1944

CLIMATS DU VIGNOBLE
DE BOURGOGNE
PATRIMOINE MONDIAL



En 1551, la partie Renaissance vient former la cour : le domaine cistercien devient le Château du Clos de Vougeot.

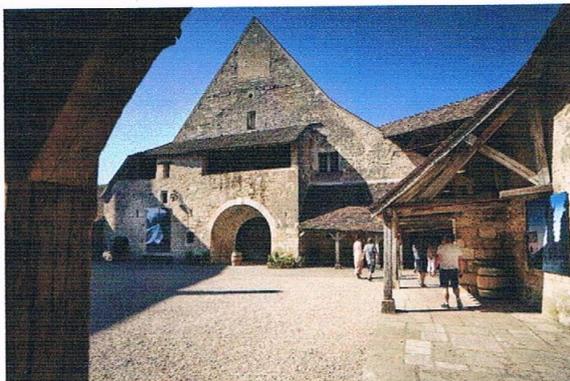
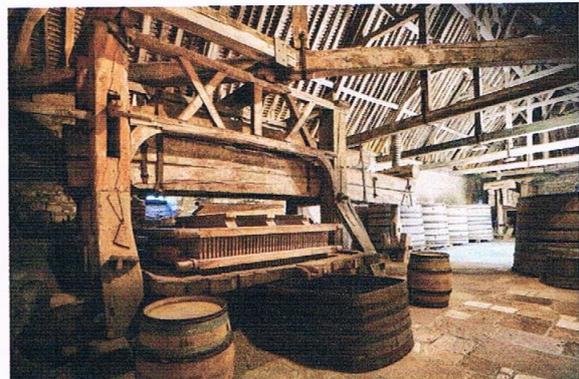
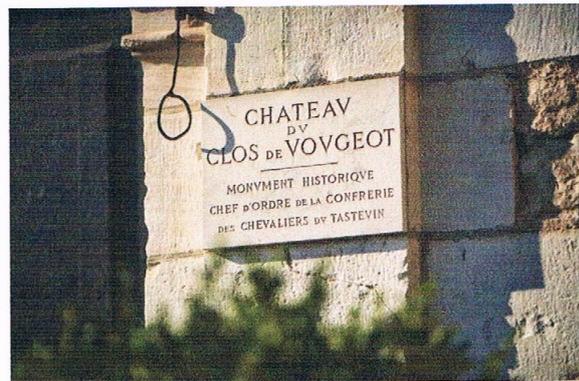
En 1934, formation de la Confrérie des Chevaliers du Tastevin, dont les membres sont au nombre de 12000 et dont les Chapitres ont une réputation mondiale.

Après les explications (un peu longues

pour nos « jeunes jambes »), projection d'un très beau film sur le Clos de Vougeot.

Après le passage obligé à la boutique, le bus nous ramène à Dijon vers 19h00.

Ce fut une journée bien remplie et agréable !



BULLETIN DE LA FÉDÉRATION

Le bulletin est devenu annuel pour des raisons financières et en raison du travail important pour sa préparation.

Bien entendu, les articles présentés ne sont pas de première fraîcheur, mais ils reflètent bien les activités qui jalonnent la vie de VMEH.

Vous trouverez ici l'article consacré à la Côte d'Or.



21



Une année de pleine activité, riche en événements

Côte d'Or

Grace à une excellente collaboration avec *France Bénévolat*, l'association VMEH 21 a vu **14 nouveaux bénévoles** participés aux différentes séances de formations organisées (deux après-midi studieux et profitables).

- > Huit d'entre eux sont maintenant en autonomie après six semaines de visites avec un tuteur dans les services du CHU.
- > Deux ont été récemment formés et entre en tutorat.

14 autres bénévoles vont participer aux séances de formation en janvier 2019.
De quoi nous consoler un peu du départ en cours d'année de deux bénévoles.

L'Association VMEH Côte d'Or s'est vue décernée le **Prix de la Ville de DIJON sur le thème de la FRATERNITE**, thème retenu cette année par l'adjoint au Maire Christophe BERTHIER, délégué à la vie associative, à la fraternité, à la diversité, à la lutte contre les discriminations et à l'accessibilité. Ce prix s'accompagne d'une subvention de 300 euros.

Le 10 Juillet sous un soleil éclatant, une cinquantaine de bénévoles ont participé à la sortie amicale qui les a conduits en début de matinée à visiter les établissements MULOT PETITJEAN, fabricant de pains d'épice depuis près d'un siècle.



Place ensuite à la culture avec la visite guidée de l'église du Sacré Cœur où Blandine (bénévole à Auxonne) nous a ravies en chantant l'Ave Maria de Gounod.

Après un solide mais diététique repas, les bénévoles ont pu visiter à Selongey l'usine SEB, mondialement connue.

La **FID du 11 septembre 2018** a vu la participation de 40 bénévoles appartenant à 3 associations de la région : Yonne, Saône-et-Loire et Côte d'Or. La Présidente de la VMEH 89 Mireille CALISTI, membre du CA de la Fédération, représentait son Président Jean-Marie GODIN, empêché.

Malgré les changements de date et lieu de dernières minutes, cette journée a été un franc succès et appréciée de tous les participants.

La section locale d'Auxonne a organisé, dans le cadre de la semaine bleue, un après-midi festif autour du thème « **le Maghreb et nous** ». Les photos et les quelques gourmandises marocaines furent très appréciées des résidents de l'Ehpad.

Enfin, comme tous les ans, les bénévoles se sont réunis le 12 décembre pour confectionner 2000 petits paquets (eau de toilette) qu'ils ont distribués dans tous les établissements où ils interviennent.

AUXONNE

Comme chaque année, la section VMEH d'Auxonne s'est distinguée en organisation une rencontre studieuse entre les résidents de l'hôpital et des élèves de CM2.

Cette journée, très appréciée, fait suite à tous les événements organisés pour la Semaine Bleue.

C'est ainsi que les résidents ont déjà pu apprécier

- ✿ la confection de bouquets de fleurs
- ✿ la dégustation du chocolat
- ✿ l'exposition sur le Maghreb.

Un grand bravo et merci chaleureux doivent être adressés aux membres de la section d'Auxonne !

AUXONNE | INTERGÉNÉRATIONNELLE

Les résidents retournent sur les bancs de l'école



Résidents et élèves réunis pour la photo souvenir d'une belle journée de partage
Photo LBP /C.R

Dans le cadre de la semaine bleue, la section locale des VMEH, (Visiteurs de malades en établissements hospitaliers), en partenariat avec l'équipe d'animation de l'hôpital local d'Auxonne, a mis en place une exposition sur l'école d'autrefois, retraçant ainsi l'histoire de l'école d'hier à aujourd'hui, visible dans la salle d'animation de l'établissement.

Blandine Court, responsable locale des VMEH, avait également mis en place une journée rencontre intergénérationnelle entre un groupe de résidents et une classe de 28 élèves de CM2 de l'école Jean-Jaurès.

Répartis en quatre groupes, élèves et résidents ont suivi des petits cours de géographie, lecture, chant ou encore d'histoire. Un bon moment pendant lequel chacun des participants a pu faire part de ses connaissances.

CADEAUX DE NOËL

Le 06 décembre, dans la Salle Polyvalente de Champmaillot, environ 25 bénévoles ont confectionné dans la bonne humeur, 1835 paquets qui seront distribués dans les services hospitaliers et d'EHPAD.

Comme chaque année, nous avons rencontré des difficultés pour déterminer le nombre exact des paquets à distribuer (25 paquets demandés alors que le service ne comporte que 21 lits, nombre de paquets renseigné au dernier moment, cartons à refaire, etc.)

Il est souhaitable qu'à l'avenir, les personnes distribuant les cadeaux avertissent le secrétariat des modifications d'une année sur l'autre et nous les en remercions à l'avance.



Ci-dessus, la remise des cadeaux à l'EHPAD de St-Jean-de-Losne, qui, selon Blandine COURT, s'est passée dans une ambiance formidable !

DERNIÈRE MINUTE...

La Mairie de Dijon nous a mis en demeure de quitter le plus rapidement possible le local de la Rue du Tillot.

Un local, qui nous sera entièrement dévolu, nous sera alloué à la Maison des Associations, Rue des Corroyeurs.

Les formalités administratives en vue du déménagement sont en cours.

RÉSULTATS FINANCIERS 2019

SITUATION FINANCIERE DE L'ASSOCIATION
EXERCICE 2019
COMPTE DE RESULTAT



DEBIT	2018	2019	CREDIT	RECETTES		2018	2019	2018	2019
				2018	2019				
DEPENSES									
. Fournitures	538,04 €	161,40 €	. Cotisations Adhérents	300,00 €	300,00 €	1 314,00 €	1 260,00 €	1 314,00 €	1 260,00 €
. Primes d'assurances	290,70 €	303,66 €	. Subventions	300,00 €	300,00 €	2 558,40 €	1 270,53 €	2 558,40 €	1 270,53 €
. Cotisations	238,28 €	245,72 €	dont Conseil Départemental	300,00 €	300,00 €				
. Timbres Poste - B.P. -	674,40 €	600,96 €	Ville de Dijon	300,00 €	0,00 €				
Téléphone			Communes diverses	1 250,00 €	800,00 €				
. Réunions - Manifestations	2 186,00 €	1 814,00 €	AGRR	600,00 €	0,00 €				
. Cadeaux de Noël	3 747,57 €	3 853,73 €	UDAF	108,41 €	170,53 €				
. Fêtes des Mères & Pères	0,00 €	0,00 €	Presse - Media Santé	0,00 €	0,00 €				
. Semaine Bleue	100,00 €	21,12 €	Hôpital Auxonne	0,00 €	0,00 €				
. Divers	90,50 €	184,09 €	. Dons	0,00 €	0,00 €				
			dont Lions' Club Dijon Marcs d'Or	1 200,00 €	1 200,00 €	2 135,00 €	2 243,00 €	2 135,00 €	2 243,00 €
TOTAL DES DEPENSES	7 865,49 €	7 184,68 €	. Dons divers	935,00 €	1 043,00 €				
			. Participation des adhérents			1 560,00 €	1 430,00 €	1 560,00 €	1 430,00 €
			aux réunions/manifestations			119,93 €	120,71 €	119,93 €	120,71 €
			. Intérêts Livret A						
Excédent de l'exercice	0,00 €	0,00 €	Perte de l'exercice			178,16 €	860,44 €	178,16 €	860,44 €
TOTAL	7 865,49 €	7 184,68 €	TOTAL			7 865,49 €	7 184,68 €	7 865,49 €	7 184,68 €